



© 123RF
HABITAT

Le développement de la fibre optique se termine à Mâcon

À Mâcon, le déploiement de la fibre optique se poursuit avec d'ores et déjà près de 21 000 logements ou entreprises (soit 83 %) pouvant souscrire dès maintenant à une offre auprès du fournisseur d'accès internet de leur choix.

Publié le 10 février 2022

Les travaux de déploiement de la fibre optique se poursuivent afin de raccorder l'ensemble des foyers de Mâcon. Aujourd'hui, 83 % des logements ou entreprises sont raccordés à la fibre optique et peuvent d'ores et déjà souscrire à une offre auprès du fournisseur d'accès internet de leur choix.

Selon les prévisions d'Orange, le programme se terminera fin 2022, mais les nouveaux logements seront bien évidemment raccordés au fur et à mesure.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Les travaux sont réalisés et entièrement financés par Orange. Pour suivre les étapes du déploiement et savoir si votre logement est raccordable, connectez-vous sur les cartes de couverture disponibles en ligne sur les sites d'[Orange](https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique) (<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>) et de [l'Arcep](https://cartes.artefibre.arcep.fr/index.html?lng=4.808199999999999&lat=46.31710271569412&zoom=12.750243141621112&mode=normal&legende=true&filter=true&trimestre=2021T3) ([https://cartes.artefibre.arcep.fr/index.html?](https://cartes.artefibre.arcep.fr/index.html?lng=4.808199999999999&lat=46.31710271569412&zoom=12.750243141621112&mode=normal&legende=true&filter=true&trimestre=2021T3)

[lng=4.808199999999999&lat=46.31710271569412&zoom=12.750243141621112&mode=normal&legende=true&filter=true&trimestre=2021T3](https://cartes.artefibre.arcep.fr/index.html?lng=4.808199999999999&lat=46.31710271569412&zoom=12.750243141621112&mode=normal&legende=true&filter=true&trimestre=2021T3)).

Dès que l'adresse de votre logement apparaît "éligible", vous pouvez contacter librement le fournisseur d'accès internet de votre choix pour bénéficier du très haut débit.

Vous pouvez aussi poser vos questions à la mairie via le formulaire suivant : <https://www.macon.fr/nous-contacter> (<https://www.macon.fr/informations-pratiques/nous-contacter>)

HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Adresse postale :
Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.

Entrée du public :
Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

**ESPACE
PRESSE**